



# REST

# Actualités nationales



**Philippe MAZENC**  
**DGALN (n+4)**



**Célia DELAVERGNE**  
**DEB (n+3)**

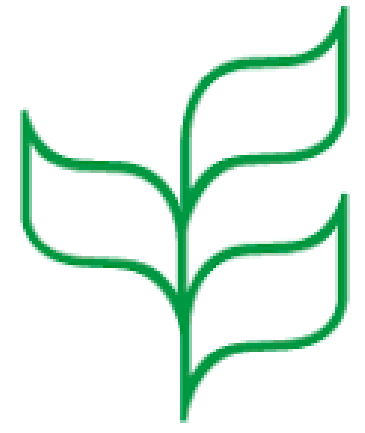


**Marie LEHOUCK**  
**SDET Adj (n+2)**



**Grégory PIERRESTEGUY**  
**ET4 (n+1)**

**Nouvelle équipe  
dirigeante  
DGALN/DEB/SDET**



**Convention on  
Biological Diversity**



# Actualité internationale

# IPBES : résumé pour décideurs

**IPBES : travail de compilation des travaux sur les EEE au niveau mondial depuis 2019. 13000 publications analysées.**

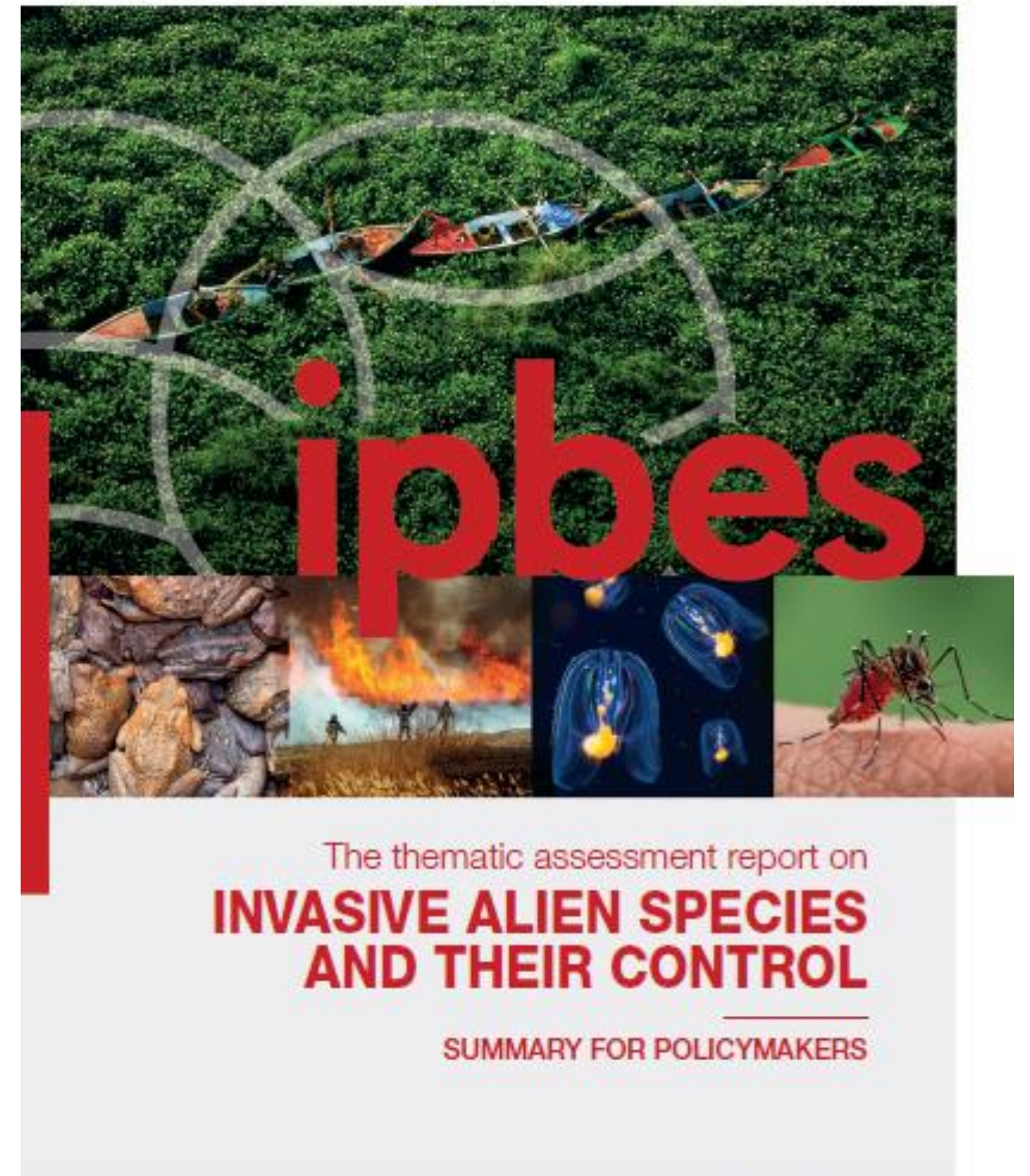
**Publication d'un résumé pour décideurs – 10<sup>ème</sup> plénière – Bonn – 28/08 – 02/09**

**Disponible ici : <https://zenodo.org/records/10004329>**

**22 messages clés répartis en 4 grands axes :**

## **A – Rappel des menaces sur les écosystèmes et les services écosystémiques**

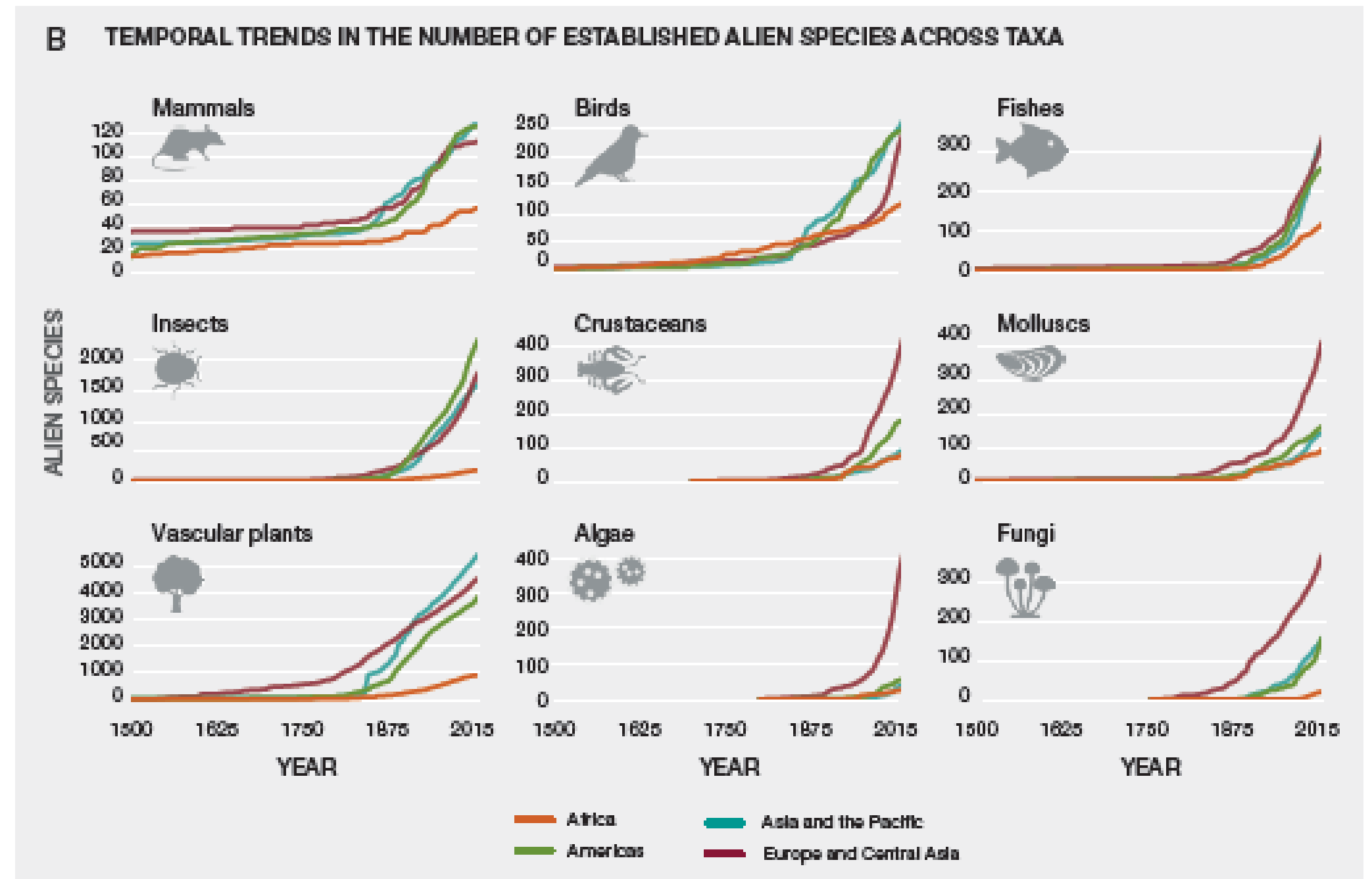
<b>A1</b>	<b>Rappel d'une menace universelle, sur tous les continents et tous les milieux</b>
<b>A2</b>	<b>Rappel des impacts sur les espèces et milieux, pouvant aller jusqu'à l'extinction d'espèces, notamment sur les espaces insulaires</b>
<b>A3</b>	<b>Rappel des menaces sur l'économie et la santé humaine provoquées par les EEE</b>
<b>A4</b>	<b>Rappel des impacts sur les peuples autochtones utilisant directement les ressources naturelles comme moyen de subsistance</b>
<b>A5</b>	<b>Constat à l'échelle mondiale de politiques notoirement insuffisantes pour endiguer les invasions biologiques (non atteinte de l'objectif 9 d'Aichi)</b>



# IPBES : résumé pour décideurs

## B – Constat de l'augmentation des invasions biologiques au fil du temps :

<b>B1</b>	<b>Constat du rôle des activités anthropiques dans les processus d'introduction et de propagation des EEE</b>
<b>B2</b>	<b>Constat de l'extension, sur tous les continents et tous les milieux, du phénomène d'invasions biologiques</b>
<b>B3</b>	<b>Constat des liens de causalité entre dégradation des milieux, invasions biologiques, développement économique et démographique, changements climatiques</b>
<b>B4</b>	<b>Constat d'une difficulté d'anticiper les impacts des invasions biologiques compte-tenu de processus complexes (boucles de rétro-action sur le plan écologique, mais aussi en lien avec les activités humaines)</b>



# IPBES : résumé pour décideurs

## **C – Evocation d’une possibilité d’atténuation des effets du fait d’une gestion efficace :**

<b>C1</b>	<b>Constat d’une efficacité des programmes de gestion des EEE dès lors que ceux-ci bénéficient de moyens techniques, financiers et humains adaptés</b>
<b>C2</b>	<b>Constat de l’importance de la prévention dans les modalités de gestion, notamment les contrôles et la mise en place de protocoles de biosécurité aux frontières</b>
<b>C3</b>	<b>Constat de « success-story » en matière d’éradication d’espèces, mais dans des conditions spécifiques (faible vitesse de dispersion, territoire de présence réduit...)</b>
<b>C4</b>	<b>Rappel du fait que le confinement et le contrôle des populations à travers différentes modalités de lutte, lorsque l’éradication n’est pas possible, permet d’atténuer les impacts</b>
<b>C5</b>	<b>Rappel de l’importance de la restauration des milieux et de la résilience de ces derniers, pouvant constituer une barrière à l’installation d’EEE</b>
<b>C6</b>	<b>Rappel de la nécessité d’un engagement auprès des communautés locales et peuples autochtones dans la gestion des EEE</b>

# IPBES : résumé pour décideurs

## D – Rappel de la nécessité d'une gestion coordonnée et intégrée des EEE au niveau des pouvoirs publics :

D1	Evocation de la nécessité de mettre en place des systèmes intégrés de gestion entre entités impliquées, avec partage des responsabilités, <b>cohérence des politiques publiques</b> , systèmes d'information opérationnels, sensibilisation des acteurs et du grand public
D2	Evocation de la nécessité de créer des <b>passerelles entre acteurs de l'environnement, de l'agriculture et de la forêt au niveau international, national et local</b>
D3	Incitation à mettre en place au niveau national des instruments politiques de gestion : <b>stratégies / plans d'action</b> et de coordonner les politiques publiques
D4	Incitation à atteindre les cibles des cadres mondiaux concernant la gestion des EEE – ce qui peut avoir un impact sur les cibles de certains ODD (sécurité alimentaire, croissance durable). <b>Mobilisation du concept One Health</b> préconisée.
D5	Incitation à mettre en place des <b>systèmes d'information sur les EEE</b> au niveau national et international, afin d'améliorer l'accès et la transmission d'informations.
D6	Incitation à <b>mobiliser le grand public sur le sujet, via notamment les sciences participatives.</b>
D7	Incitation à mobiliser des <b>moyens réglementaires, humains, techniques, financiers</b> en lien avec la problématique pour pouvoir mener des actions efficaces

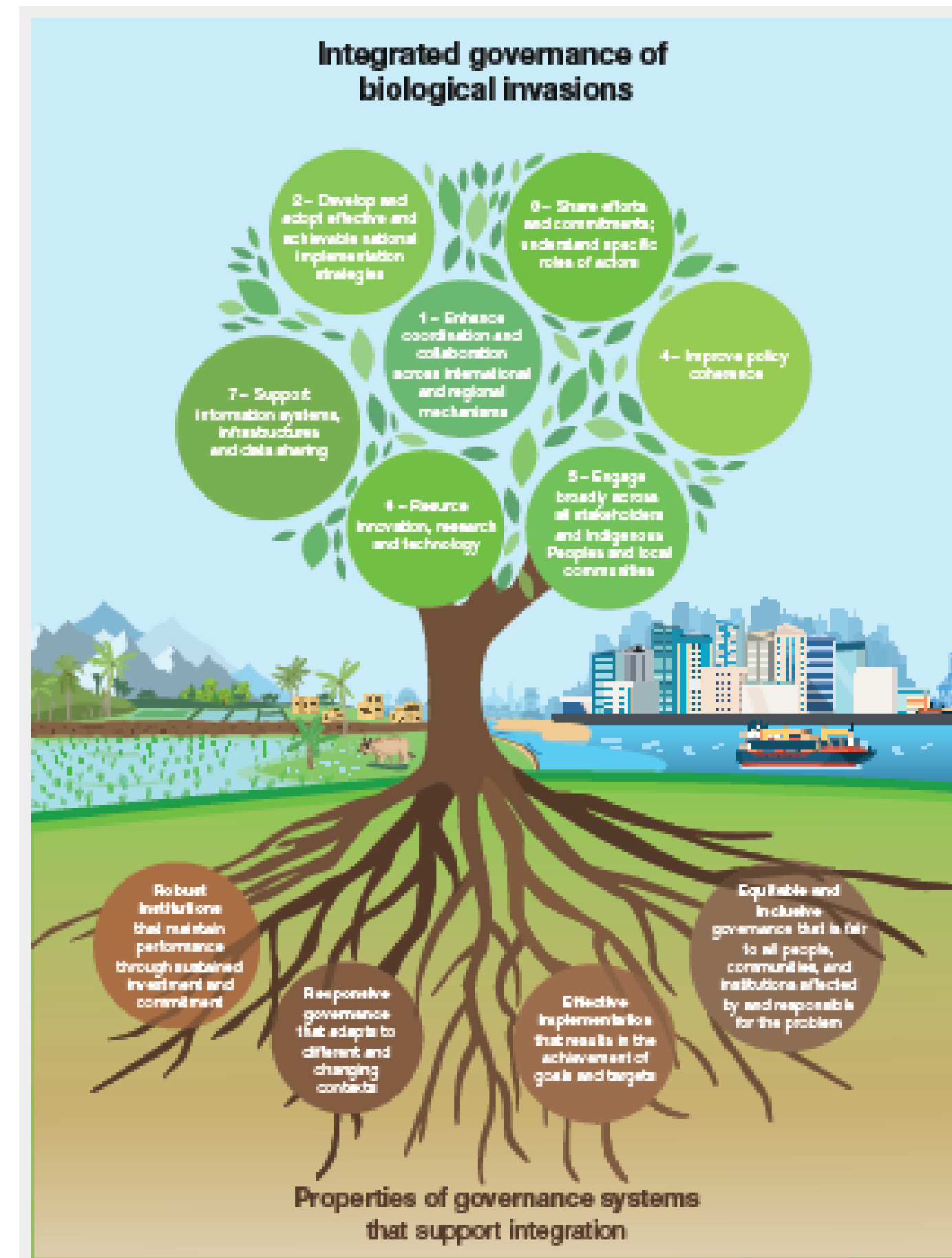


Figure SPM 7 Integrated governance of biological invasions

A context-specific integrated governance approach to biological invasions is enabled by a governance system with properties that support integration, and use of strategic actions that together are designed to bring about the progress needed to meet national and international goals and targets for biological invasions. Integrated governance is rooted in four essential properties of governance

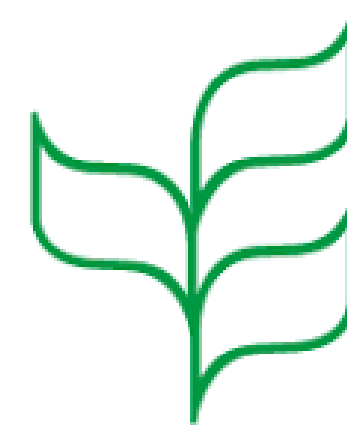
## **SBSTTA : Subsidiary Body on Scientific, Technical and Technological Advice - 15/19 octobre - Nairobi**

-> Adoption du résumé IPBES et de ses recommandations

## **G7 : groupe de travail sur les EEE à l'initiative du Japon Tokyo (20/22 novembre)**

-> recommandations du rapport IPBES destinées aux organisations commerciales internationales :

- organisation mondiale du commerce,
- organisation maritime internationale,
- convention internationale pour la protection des végétaux,
- organisation mondiale de la santé animale, ...



**Convention on  
Biological Diversity**





**GOUVERNEMENT**  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Stratégie nationale  
BIODIVERSITÉ 2030**  
*« Vivre en harmonie avec la nature »*

Document pour la consultation des instances - juillet 2023

**FRANCE  
NATION  
VERTE**  
*Agri - Industrie - Forêt*

**MINISTÈRE  
DE LA TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE  
ET DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES**  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Classeur des fiches mesures  
de la stratégie nationale  
biodiversité 2030**

Document pour la consultation des instances - juillet 2023

**FRANCE  
NATION  
VERTE**  
*Agri - Industrie - Forêt*

**SNB**

# SNB : nouvelle fiche EEE revue

SNB : finalisation des phases de consultation  
(avis CNB +/- satisfaisant : « peut mieux faire »)

Publication le 14/11 – Congrès UICN Fontainebleau

Suite au rapport IPBES : renforcement de la mesure EEE et corollaires

**Mesure 10 - Limiter l'introduction et lutter contre les espèces exotiques envahissantes**

**Mesure 17 - Accompagner le secteur des infrastructures de transport pour réduire ses impacts sur la biodiversité**

## Action 1 : Mieux prévenir l'entrée sur le territoire d'espèces exotiques envahissantes

- Poursuivre les contrôles effectifs en matière de santé des plantes et santé des animaux réalisés par les SIVEP
- Renforcement des contrôles auprès des détenteurs d'EEE titulaires d'une autorisation et les contrôles de police judiciaire
- Mise en place de contrôles aux frontières pour les passagers en provenance de pays tiers
- Renforcer la réglementation existante au regard des conventions ou directives internationales
- Renforcer la surveillance des EEE via des techniques d'identification des espèces adéquates
- Définir une stratégie de communication nationale, accompagnée de campagnes de communication ciblées
  - Mobiliser les structures gestionnaires d'espaces à haute valeur environnementale et les structures d'EEDD
  - Mobiliser les établissements de présentation d'espèces au public
  - Mobiliser les filières socio-professionnelles via l'organisation de journées d'échanges techniques spécifiques
  - Mobiliser le réseau des vétérinaires de proximité pour alerter sur les risques liés à la détention de NAC
- Valoriser et promouvoir les solutions alternatives à l'utilisation d'EEE végétales, comme l'utilisation d'espèces locales

## Action 2 : Surveiller l'ensemble du territoire et agir au plus vite en cas de détection

- Renforcer la coopération inter-administrations (MTECT, MASA, MSP, MEFSIN, MOM, secrétariat d'Etat chargé de la Mer) sur les aspects de biosécurité et dans une approche une seule santé
- Renforcer, au niveau régional, la coopération entre administrations et organismes techniques avec leurs homologues des pays frontaliers (ou voisins)
- Mettre en place des plates-forme de signalement d'espèces accessibles au grand public

## Action 3 : Limiter les populations et les impacts des EEE quand elles sont installées

- Renforcer le déploiement d'opérations de gestion sur les EEE, en priorité sur les espèces émergentes, réglementées ou impactant des espèces menacées et sur les sites prioritaires à définir
- Initier la mise en place et accompagner les SREEE par la mise en place de structures animatrices et coordinatrices des actions
- Augmenter la connaissance des EEE par la mise en place de programmes de recherche et développement

## Action 4 : Disposer d'un système d'information spécifique sur les EEE

# SNB : mesure 17 Transports

## RESEAU ROUTIER NATIONAL

### Action 4 : Limiter la propagation des espèces exotiques envahissantes

- Prendre appui sur le guide ILT élaboré par le CEREMA dans les opérations de gestion prévues, et articuler ces dernières avec les stratégies régionales EEE existantes le cas échéant
- Organiser des sessions de formation auprès des agents des DIR sur la thématique EEE

## VOIES NAVIGABLES

### Action 2 : Lutter contre les espèces exotiques envahissantes

- Mettre autour de la table toutes les compétences et volontés, publiques et privées, pour surveiller, anticiper, trouver des solutions de gestion adaptées et construire des solutions de long terme afin de maîtriser la prolifération des végétaux aquatiques envahissants

## VOIES FERREES

### Action 1 : Faire évoluer les modes opératoires de SNCF Réseau

- Limiter la propagation des espèces exotiques envahissantes (EEE) à travers des opérations de gestion s'articulant avec les SREEE le cas échéant et le guide de gestion élaboré par le CEREMA sur les ILT

## VOIES MARITIMES

### Action 4 : lutter contre les espèces exotiques envahissantes au niveau des infrastructures portuaires et sensibiliser les passagers / compagnies de transport maritime

- Participer aux opérations de gestion des EEE présentes sur les sites des ports
- Organiser des campagnes d'information auprès des passagers sur les risques de transport volontaire et involontaire (posters, messages diffusés par les compagnies de transport de passagers, ...)

## VOIES AERIENNES

### Action 3 : participer aux opérations de gestion des EEE sur les infrastructures aéroportuaires et sensibiliser les passagers sur la thématique des espèces exotiques envahissantes

- Mettre en place des mesures de gestion des EEE présentes sur les sites des aéroports français
- Organiser des campagnes d'information auprès des passagers sur les risques de transport volontaire et involontaire (poster au niveau des hall d'aéroports, messages diffusés par les compagnies aériennes dans les appareils, ...)



# Le Fonds Vert

**FRANCE  
NATION  
VERTE** 

**Agir • Mobiliser • Accélérer**

# Mesure SNB du FV

Disparition au niveau du FV 2024

Intégration dans les lignes budgétaires de la SNB

Mesure 10 EEE : 15 M€ / an

Résultats actuels :

Au niveau de la mesure globale SNB, 42% des dossiers déposés ont été acceptés.

**Dossiers EEE :**

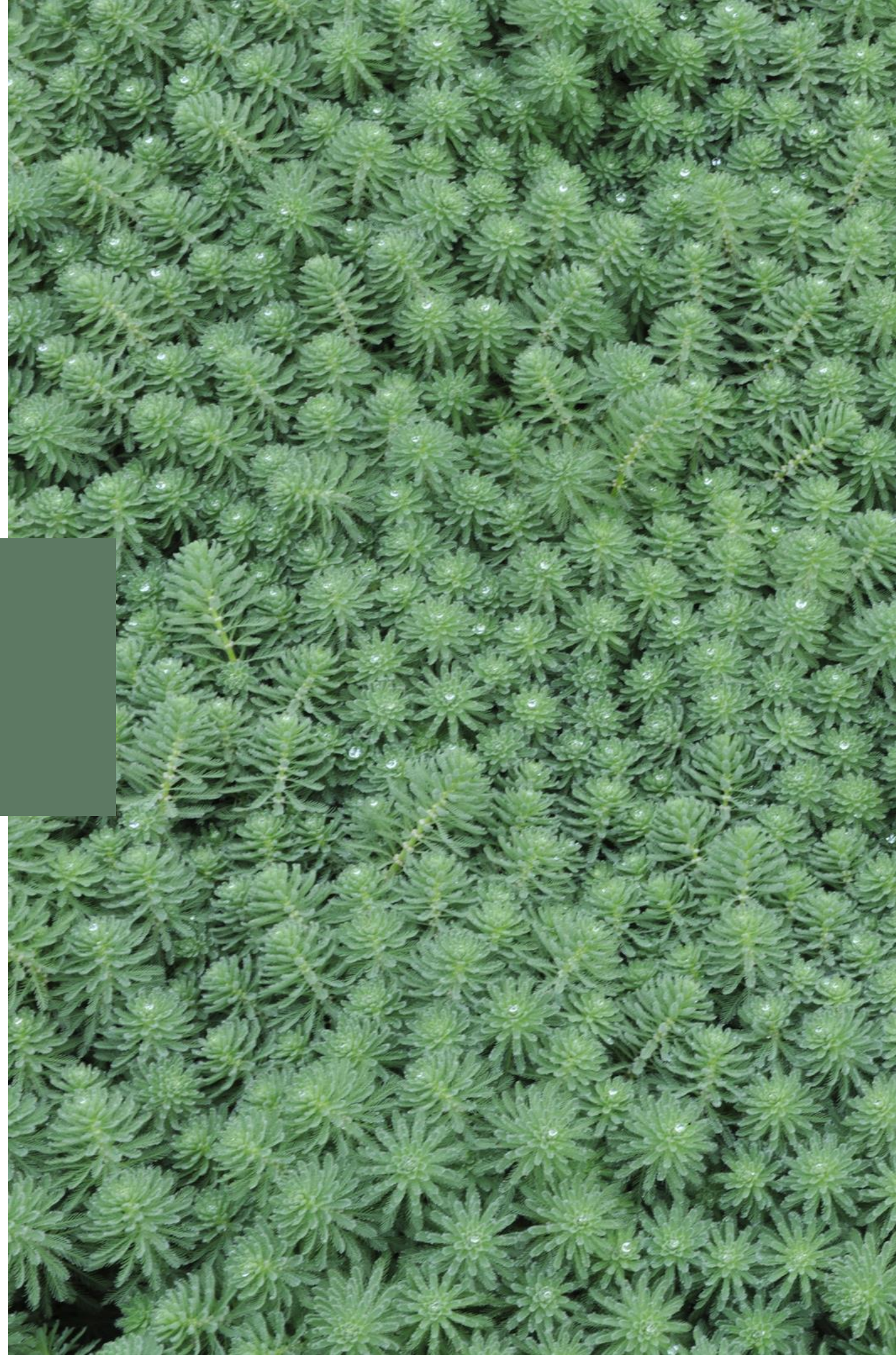
170 déposés

Montant total des projets : 36,1 M€ - 212k€ / dossier

Montant des aides Etat demandées : 20,5 M€







# **Bilatérales DREAL EEE 2023**



MINISTÈRE  
DE LA TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE  
ET DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



# Le principe

# Principe des bilatérales

Un entretien avec le correspondant EEE  
DREAL/DEAL sur l'ensemble des territoires  
(métropole / RUP / SPM)

Une trame d'entretien avec les aspects suivants :

- Organisation des services de l'Etat au niveau régional
- Implication sur One Health
- SRB / SREEE
- Relations internationales
- Réseaux de surveillance
- Espèces problématiques
- Opérations de gestion / Fonds vert
- Gestion des déchets
- Projets de valorisation économique
- Difficultés sur la réglementation
- Autorisations / déclarations
- Contrôles des détenteurs
- Contrôles aux frontières
- Communication
- Moyens humains en DREAL et niveau de priorité
- Financements tiers de la problématique

Une première édition en 2020





# Les résultats

I

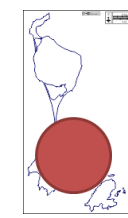
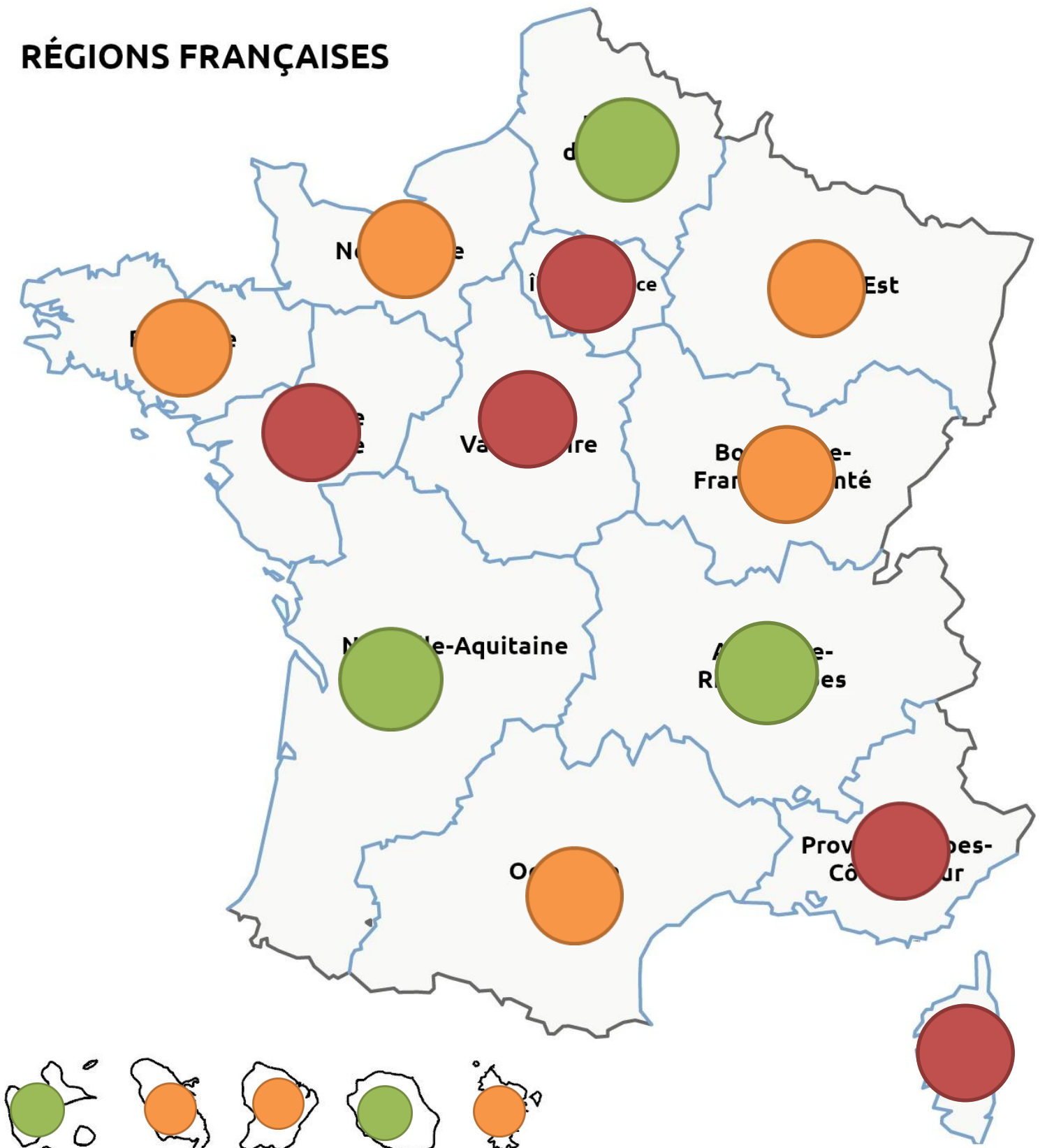
## Gouvernance régionale

# Organisation des services de l'Etat en région

**Objectif : organisation des tâches / réglementation  
et suivi**

- 9 régions ont/avaient mis en place des groupes de travail EEE avec DDTM / DDPP / OFB / (ARS) / (DRAAF)
- Liens avec ARS et DRAAF faibles voire inexistant dans la plupart des régions (métropole)
- Pertinence d'une DDPP voire DDTM référente au niveau régional sur le sujet EEE ?
- Constat d'une baisse globale de l'implication des administrations sur le sujet EEE depuis 2020

## RÉGIONS FRANÇAISES



St Pierre & Miquelon



Guadeloupe



Martinique



Guyane



Réunion



Mayotte

# Implication sur One Health

**Objectif : partage d'informations avec ARS / DRRAF sur autres réglementations liées aux EEE, suivi PRSE**

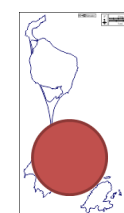
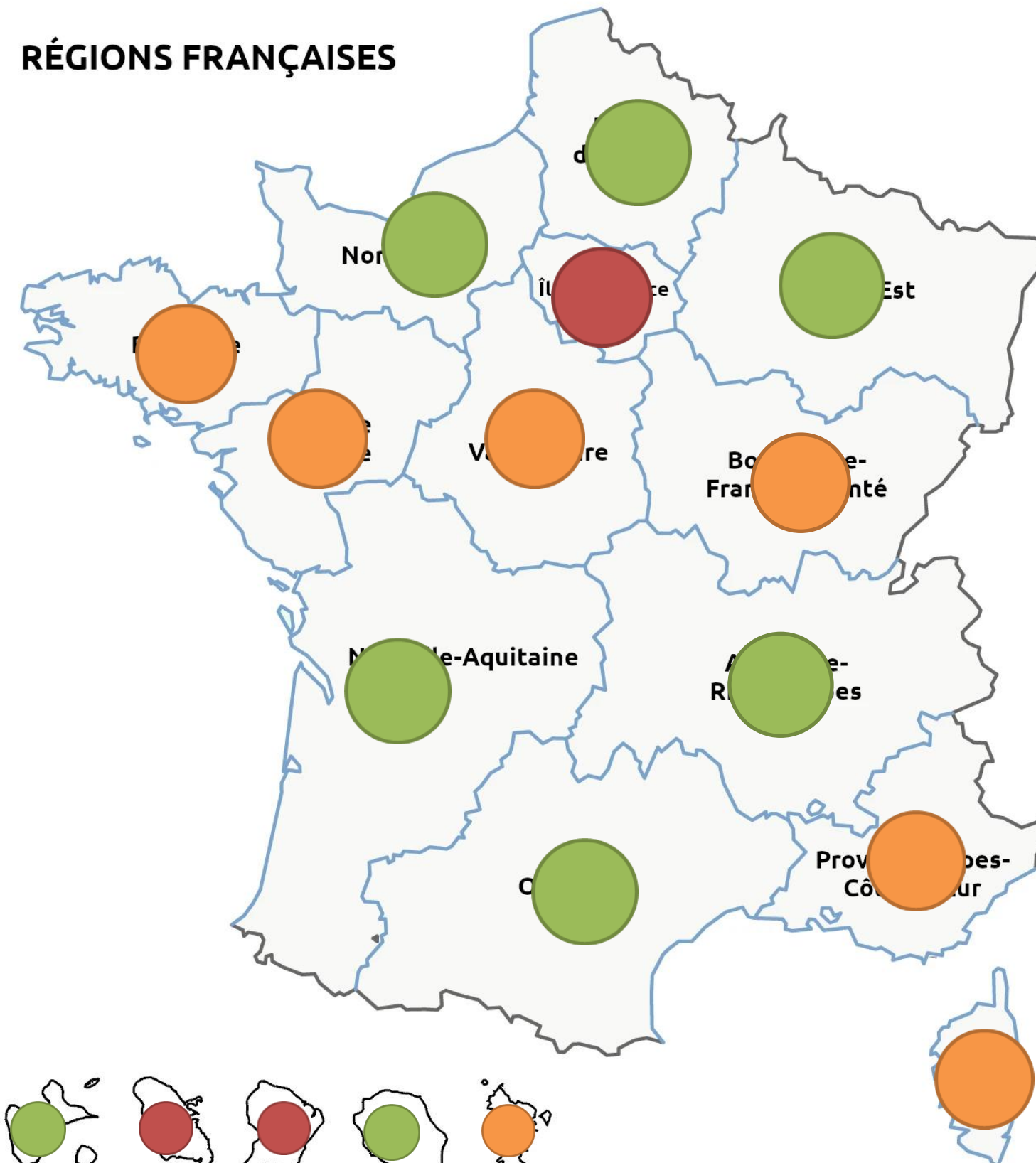
- Très faibles connaissances voire aucune sur la thématique One Health. Correspondant EEE non associé aux discussions sur PRSE



**Objectif : mise en place d'une SREEE, d'un dispositif d'animation des acteurs, de suivi des actions menées, lien avec SRB**

- 14 régions ont une SREEE opérationnelle / en cours d'élaboration. SREEE unique ou répartie par règne.
- Animation opérée par CEN en majorité, avec CBN; montée en puissance des ARB (Bretagne, NA, BFC)
- Absence d'implication, ou d'existence d'organisme animateur potentiel dans certaines régions
- Lien fait en général entre SREEE et SRB, cette dernière restant souvent « vague » sur les EEE

## RÉGIONS FRANÇAISES



St Pierre & Miquelon



Guadeloupe



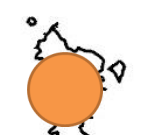
Martinique



Guyane



Réunion



Mayotte

# Relations internationales au niveau régional

**Objectif : partage d'informations avec les administrations des pays voisins sur la thématique EEE**

- Echanges institutionnels non mis en place, échanges pouvant exister au cas par cas en fonction des thématiques. Très peu de programmes Interreg sur les EEE
- Echanges plus soutenus entre organismes techniques







# Les résultats

II

## Gestion des populations

# Réseaux de surveillance

**Objectif : maillage de structures permettant d'obtenir des données sur l'apparition et la propagation des espèces**

- Forte implication des structures majeures au niveau régional (CEN, CBN) mais déclenchement des opérations tardif ou inexistant faute de moyens humains / financiers ou de délais administratifs importants
- DREAL en général informée des situations, mais pas de manière exhaustive
- Existence de plates-formes de signalement public dans certaines régions



# Espèces problématiques

**Objectif : connaissance des principales espèces impactantes par région**

- Métropole : espèces aquatiques animales / végétales. Situation hors de contrôle pour l'écureuil de Pallas en PACA suite à manque de moyens sur le PNA, Xénope en NA.
- Développement de plans locaux sur le frelon asiatique (HdF, Grand Est).
- Outre-mer : situation variable selon les territoires. Fortes problématiques dans chacun d'entre eux :
  - Antilles : miconia, iguane, rat, poisson-lion, singe vert
  - Guyane : acacia mangium, niaouli
  - La Réunion : mammifères domestiques féraux, espèces végétales
  - SPM : crabe vert, séneçon jacobée
  - Mayotte : lantana



# Opérations de gestion - Fonds Vert

## Objectif : connaissance des acteurs impliqués et du rôle de la DREAL par rapport au FV

- Pas de mention de l'utilisation des SNG au niveau des acteurs de gestion
- Exhaustivité des opérations de gestion non connue au niveau de la DREAL. Quid de la pertinence / SREEE ?
- Fonds Vert : largement mobilisé pour les opérations EEE en métropole. Plus faible en OM faute de structure porteuse. Certaines dépenses non prises en compte (ex communication)
- Actuellement : 167 dossiers / 35 M€ au total / 20 M€ demandes d'aides
- DREAL : avis technique sur dossiers, +/- suivi selon les régions. Globalement bons rapports avec AE



# Gestion des déchets

## Objectif : connaissance des difficultés rencontrées sur la gestion des déchets d'opérations de gestion

- Domaine animal : utilisation du service public de l'équarrissage. QQ difficultés en OM
- Domaine végétal : nombreuses questions des gestionnaires. Exemple : qui est responsable des déchets ? Propriétaire / gestionnaire ?
- Utilisation du guide Suez / OFB / UICN
- Absence fréquente de sites dédiés pour le traitement des espèces végétales EEE notamment aquatiques
- Problématique spécifique OM : contamination des déchets verts aux pesticides (Guadeloupe)



# Valorisation des EEE

## Objectif : connaissance des projets liés à la valorisation des EEE

- Qq projets émergents dans diverses régions, essentiellement sur espèces végétales
- Pas d'aboutissement la plupart du temps. Avis négatif de la DREAL





# Les résultats

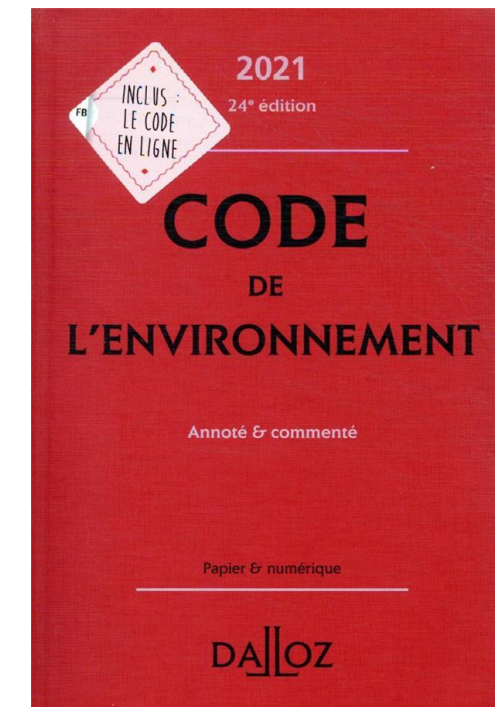
III

# Réglementation

# Difficultés rencontrées sur la réglementation EEE

**Objectif : obstacles / incompréhensions sur les réglementations liées aux EEE**

- Responsabilité des propriétaires par rapport à la présence d'EEE (possibilités de lutte / interdiction de détention)
- Complexité du fait des liens avec les autres réglementations (chasse, déchets, pesticides, ...) : nombreuses questions des gestionnaires

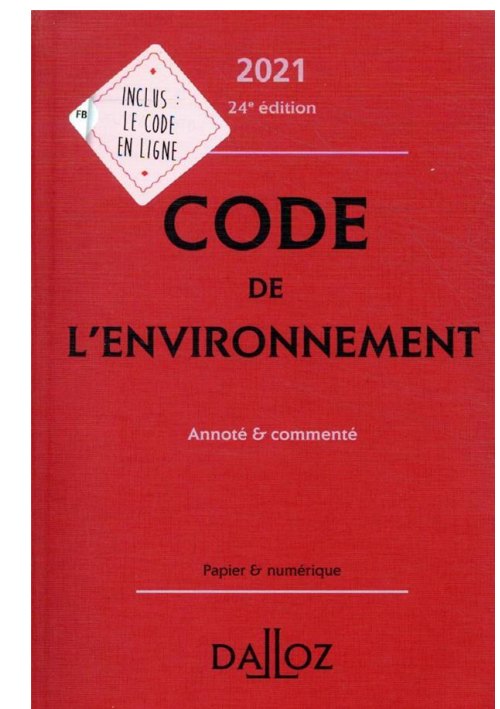




# Autorisations / déclarations / arrêtés de lutte

## Objectif : situation régionale en matière d'application de la réglementation EEE (rôles DDTM / DDPP / DREAL)

- Relâchement des liens entre DREAL et services départementaux
- Autorisations : en général : DREAL / végétal, DDPP / animal. Faible nombre d'établissements au regard de l'existant supposé (non connu de manière exhaustive). Quasi absence de mise en œuvre pour le domaine végétal. Peu de remontées au niveau des DREAL des autorisations établies par DDPP.
- Déclarations : information non connue des personnes concernées. Très faible nombre d'établissements, information non connue par DREAL
- Arrêtés de lutte : en général : DDPP / animal, DDTM végétal, DREAL multidpt. Exhaustivité non connue par DREAL



# Contrôles des détenteurs

## Objectif : situation régionale en matière de contrôles des détenteurs de spécimens vivants d'EEE (particuliers, établissements)

- Contrôles EEE rares et peu organisés. Répartition des rôles flous entre OFB et DDPP.
- Le faible nombre d'autorisations implique un faible nombre de contrôles (police administrative).
- Pas d'intervention de l'OFB sur le végétal sauf rares cas isolés en police judiciaire
- DREAL non informées des contrôles réalisés et des suites données.



# Contrôles aux frontières

## Objectif : situation régionale en matière de contrôles aux frontières des marchandises et des passagers

- Contrôles SIVEP :
  - - en métropole (sauf Corse), pas de liens avec DRAAF sur le sujet. Aucune information sur les contrôles réalisés.
  - - en outre-mer : qq DEAL en contact avec les SIVEP (La Réunion, Guadeloupe, Martinique)
- Contrôles Douanes :
  - en métropole : qq liens avec Douanes à travers la cellule CITES (NA, Occitanie, Normandie). Pas de contrôles passagers sur les EEE.
  - en outre-mer : contrôles réguliers sur passagers en Martinique et La Réunion, à construire sur les autres territoires.





MINISTÈRE  
DE LA TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE  
ET DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



# Les résultats

## IV

# Communication

## Objectif : situation régionale en matière d'utilisation de vecteurs de communication sur le sujet EEE

- Supports de communication établis pour la quasi-totalité des régions, sous différentes formes : posters, plaquettes, sites internet, panneaux sur les sites de gestion, ...
- Initiative intéressante en HdF : bande dessinée sur les EEE à destination d'un public scolaire





# Les résultats

V

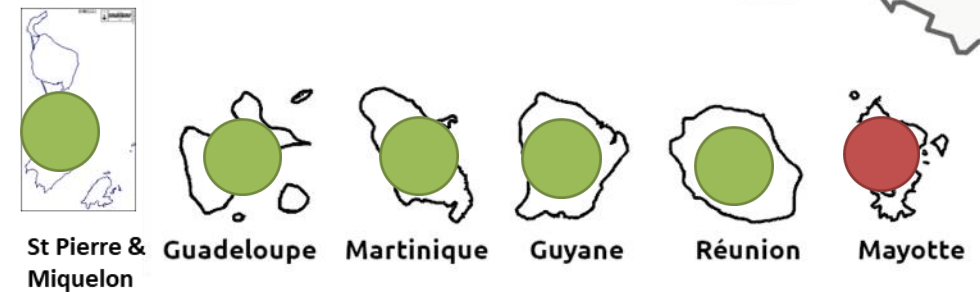
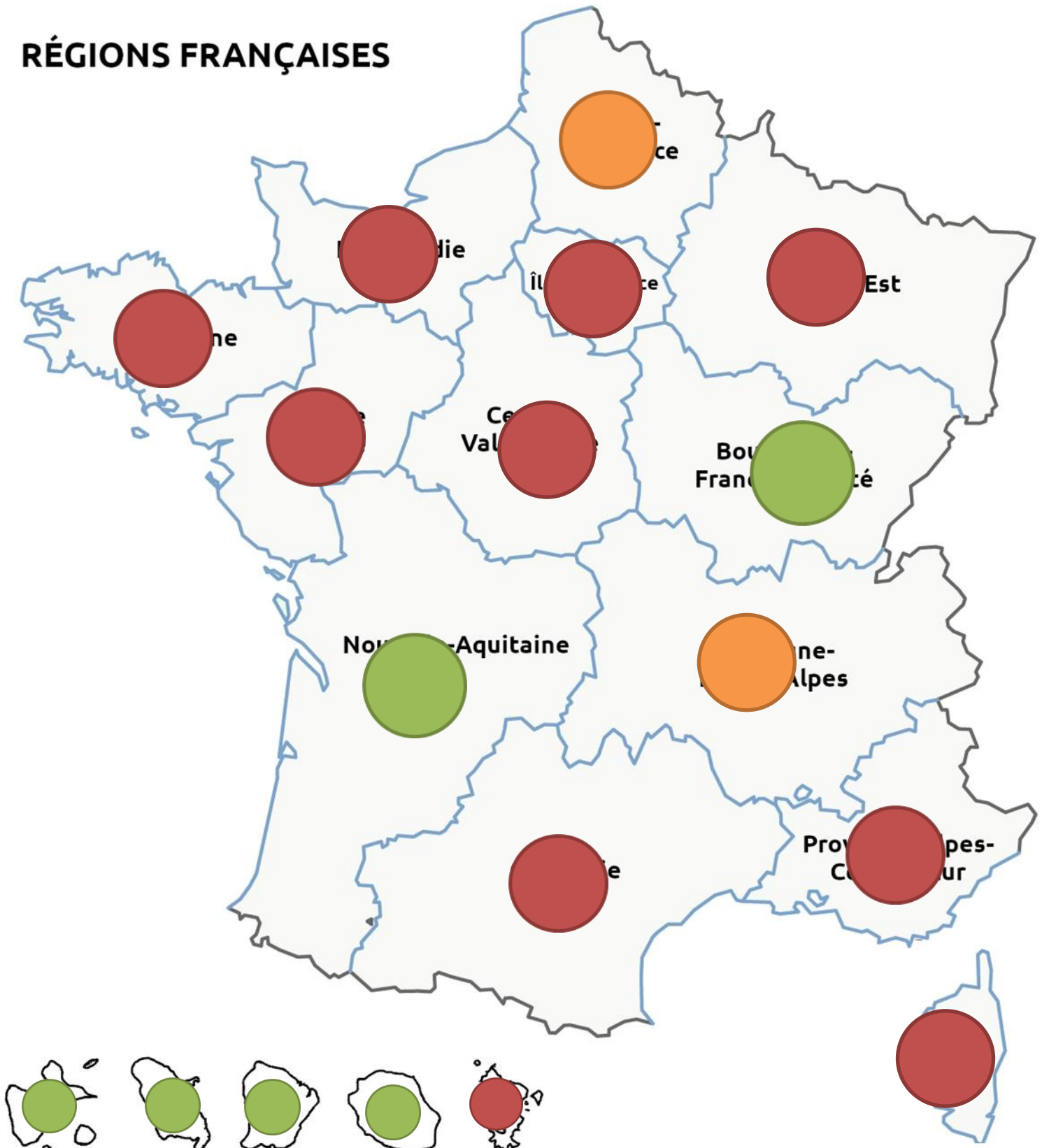
**Moyens  
humains et  
financiers**

# Moyens humains

**Objectif : estimation des effectifs en DREAL affectés à la thématique EEE et du niveau de priorité de cette dernière**

- Métropole : 0,2 ETP en moyenne (de moins de 0,05 ETP à 0,5 ETP max)
- - niveau insuffisant par rapport aux besoins
- - constat d'abandon de la problématique en DREAL au profit de l'organisme animateur (Centre, PdL)
- Outre-mer : 0,9 ETP en moyenne. La Réunion : 2 ETP, avec mise en œuvre complète du dispositif.

## RÉGIONS FRANÇAISES



Rouge :  $\leq 0,2$  ETP – Orange : entre 0,2 et 0,5 – Vert:  $\geq 0,5$  ETP

# Moyens financiers

## Objectif : connaissance des financements tiers hors FV

- Connaissance très partielle des financements tiers (AE, CT, ...) hors FV
- Financement sur Fonds Structurels mobilisés uniquement en OM